

DEC191437DR01

Décision portant nomination de Mme Adeline HUMBERT aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod (IJM)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC181898DGDS portant renouvellement de l'UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod (IJM) et nommant M. Michel WERNER en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7592 ¹ en date du 03/05/2018 ;

Considérant que **Mme Adeline HUMBERT** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université Paris Diderot du 4/10/2018 au 9/11/2018.

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Adeline HUMBERT**, TCN, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod (IJM) à compter du 10 novembre 2018.

Mme Adeline HUMBERT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.



Délégation Ile-de-France Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Adeline HUMBERT** est placée sous l'autorité du directeur d'unité. 16 Juin 2019 / p.25

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif le 30 janvier 2019



Le Directeur de l'UMR7592
Michel WERNER

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Ile-de-France Villejuif



Visa de Christine CLERICI, présidente de l'Université Paris Diderot

